



Le temps des Réalisations

Bulletin bilingue d'informations / Bilingual News Bulletin - N° 44 juin/June 2017

Cabinet Civil de la Présidence de la République du Cameroun
Civil Cabinet of the Presidency of the Republic of Cameroon

Récépissé de déclaration N° 00000038 / RDDJ / J06 / BASC du 9 juillet 2012

Directeur de Publication / Publisher : Martin BELINGA EBOUTOU



Magistrature

Rajeunissement et renforcement des effectifs



The Higher Judicial Council Injects New Impetus into the Judiciary

IMF Support to Cameroon Highlights of the Benefits

Le temps des Réalisations

Une publication du Cabinet Civil de la Présidence de la République

Directeur de publication
Martin BELINGA EBOU TOU
Directeur du Cabinet Civil

Coordonnateur
Joseph LE, *Directeur Adjoint du Cabinet Civil, Chef de la Cellule de Communication*

Conseiller à la rédaction
Oswald BABOKE, *Conseiller Technique*

Rédacteurs en Chef
Nicolas AMAYENA, *Attaché*
BANSI Victor SUYHANG, *Attaché*

Contribution
Churchill EWUMBUE MONONO
Conseiller Technique
Jean Lucien EWANGUE, *Attaché*
Florent Guy ELA FOE, *Attaché*
(Secrétariat Général de la Présidence de la République)

Images
Elie NYAT SAF, *ANDJONGO SEME,*
Victor YENE, *SALIFOU CHIGHET*

Appui
Jeanne d'Arc OTAM, *Médard NKODO*
NSOULOU, Joseph Bienvenu
AMOUGOU MEYONG, MBENJU John
MAFANY, Dorothée DANEDJO FOUBA.

Infographie
Clarisse TCHIENOU

All these instruments and decrees are available on our website:
www.prc.cm

Civil Cabinet – Presidency of the Republic of Cameroon

Ne peut être vendu / Not to be sold

Sommaire

Une nouvelle impulsion pour la justice

La session du Conseil Supérieur de la Magistrature tenue le 6 juin dernier sous la présidence du Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, s'est soldée par le rajeunissement et le renforcement des effectifs surtout à la Cour Suprême, la plus haute juridiction du Cameroun.....3-4



Cameroun - FMI. Les retombées d'un accord

Faisant suite à la décision des Chefs d'Etat de la CEMAC lors du sommet extraordinaire de Yaoundé, le 23 décembre 2016, d'engager des négociations avec le FMI pour trouver des solutions à la crise dans la sous-région, le Cameroun a conclu le 23 juin 2016 avec le Fonds Monétaire International, un accord triennal soutenu par la facilité élargie de crédit d'un montant d'environ 400 milliards de FCFA. Un accord qui lui donne accès à d'autres ressources.....5-8

Audiences of the Head of State

The President of the Republic granted audiences during the month of June to the Russian Ambassador to Cameroon, the PDG of "Electricité de France" (EDF), the Vice President for Africa of the Chinese company Huawei Technologies, the Chinese Vice Minister of Foreign Affairs Zhang Ming, an envoy of the President of Burkina Faso and the CEO of the American company General Electric.....9-18

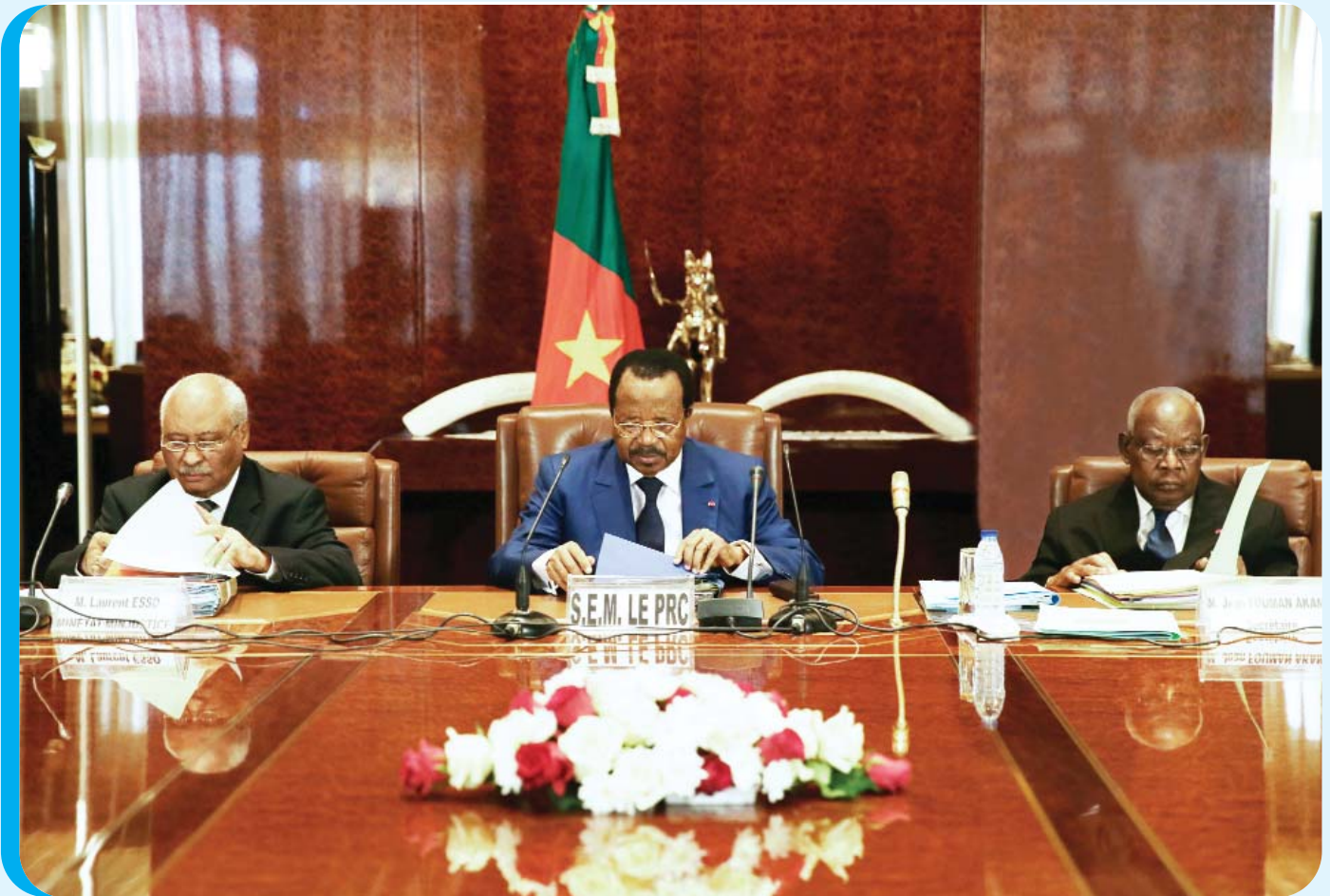
Action of the Head of State

CFAF 700 million and office space for the National Commission on the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism.....19

Les actes du Chef de l'Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

.....19-24

Session du Conseil Supérieur de la Magistrature



Le Président de la République, Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, a présidé le 7 juin 2017 au Palais de l'Unité, une importante session dudit Conseil.

Sept points étaient inscrits à l'ordre du jour des travaux : la prestation de serment des nouveaux membres non magistrats nommés en décembre 2014 ; l'examen des dossiers de poursuites disciplinaires de sept magistrats du siège ; l'intégration dans le corps de la magistrature des auditeurs de justice diplômés de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), promotions des années 2015,

2016 et 2017 ; l'établissement des tableaux d'avancement des magistrats du siège, exercices 2015 et 2016 ; la promotion des magistrats pour les années 2015 et 2016 ; la désignation d'un candidat à nommer au Conseil Constitutionnel ; la nomination et les affectations des magistrats au parquet, au siège et au ministère de la Justice.

Le mouvement des magistrats a été marqué par de nombreux départs à la retraite des magistrats de la Cour Suprême traduisant le besoin de rajeunissement de la plus haute juridiction du pays, qui a vu également ses effectifs renforcés de manière

significative. Une trentaine d'auditeurs de justice formés à l'ENAM, intégrés dans le corps de la magistrature au cours de ce Conseil, a été appelée à renforcer les effectifs de la Chambre des Comptes. Un magistrat d'expression anglaise a été nommé à la présidence de la Chambre Judiciaire, l'une des trois Chambres de la Cour Suprême avec la Chambre Administrative et la Chambre des Comptes.

En somme, ces décisions du Conseil Supérieur de la Magistrature visent à impulser une nouvelle dynamique à la justice camerounaise.

Judiciary

The new impetus

On 7 June 2017, the President of the Republic, chaired an important session of the Higher Judicial Council at the Unity Palace.

Seven points were scrutinised as follows: an oath-taking ceremony of new member of the council appointed in December 2014; the examination of seven disciplinary files; the integration into the judiciary corps of the 2015, 2016 and 2017 batches from the National School of Administration and Magistracy (ENAM); the elevation of magistrates

to higher career echelons (2015 and 2016 financial years); the promotion of judges (2015 and 2016); the nomination of a candidate to be appointed to the Constitutional Council; and the appointment of magistrates in the various courts and at the Ministry of Justice.

Many judges of the Supreme Court were placed on retirement after the reshuffle, reflecting the need to rejuvenate the highest court in the country, which has also seen its staff strengthened significantly. About 30 auditors trained at ENAM were

equally integrated to strengthen the staff of the Audit Bench. An English-speaking judge was appointed as President of the Judicial Bench; one of the three Benches of the Supreme Court (the others are: the Administrative Bench and the Audit Bench).

These laudable decisions of the Higher Judicial Council have indeed injected a new impetus into the justice system in Cameroon.



Cameroun - FMI

Les retombées d'un accord

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

COMMUNIQUE



Le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, S.E. Monsieur Paul BIYA, a organisé à Yaoundé, le 23 décembre 2016, un Sommet Extraordinaire de la CEMAC consacré à l'examen de la situation économique et monétaire de notre zone.

Au cours de ces assises, les Chefs d'Etat ont décidé d'engager des négociations bilatérales avec le Fonds Monétaire International, à l'effet de faire face, dans un effort collectif des pays de la CEMAC, au double choc de la chute des prix du pétrole et des menaces sécuritaires dans la sous – région.

Dans ce cadre, le Conseil d'Administration du Fonds Monétaire International a approuvé en faveur du Cameroun, le 26 juin 2017, un accord soutenu par la Facilité Elargie de Crédit, d'un montant d'environ 400 milliards de francs CFA, en vue de la mise en œuvre d'un programme de réformes économiques et financières couvrant la période 2017 – 2020.

Ce programme de réformes économiques et financières est cohérent avec notre Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) dont l'objectif est de réduire la pauvreté et d'accélérer la croissance économique, afin d'atteindre le statut de pays émergent à l'horizon 2035. Ainsi, au travers des mesures envisagées, le Cameroun, dont l'économie a fait montre de résilience jusqu'ici, entend consolider, voire renforcer sa croissance économique.

A cet égard, les réformes à mettre en œuvre sont portées par des mesures visant, d'une part, à accroître les recettes de l'Etat, et d'autre part, à améliorer la qualité des dépenses publiques, notamment celles liées aux investissements prioritaires, tout en préservant les dépenses sociales et les aides humanitaires d'urgence aux populations des Régions victimes de l'insécurité. Il s'agira donc de poursuivre résolument les efforts engagés pour

doter notre pays d'infrastructures et améliorer le climat des affaires, en vue d'attirer davantage, les investissements privés, source de création de richesses et d'emplois.

Enfin, au titre de cet accord triennal, d'autres partenaires techniques et financiers, notamment, la France, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement, se sont engagés à octroyer à notre pays, des ressources financières additionnelles.

Le CHEF DE L'ETAT saisit cette occasion pour exprimer sa gratitude aux partenaires bilatéraux et multilatéraux de notre pays en général, et au FMI en particulier, pour leur soutien au programme de réformes économiques et financières du Cameroun.

L'engagement du CHEF DE L'ETAT à mettre en œuvre ce programme devrait permettre, de concert avec les autres pays de la CEMAC, d'aboutir à une sortie maîtrisée de la difficile conjoncture économique actuelle et à la mise en place des conditions d'une relance vertueuse et durable de la croissance économique dans la sous - région./-

Yaoundé, le 30 JUIN 2017

**Le Ministre, Secrétaire Général
de la Présidence de la République**



Ferdinand NGOH NGOH

IMF Support to Cameroon **Highlights of the Benefits**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

COMMUNIQUE

On 23 June 2016, the PRESIDENT OF THE REPUBLIC, H.E PAUL BIYA, hosted an Extraordinary Summit of CEMAC in Yaounde to review the economic and monetary situation in our subregion.

During the Summit, the Heads of State decided to initiate bilateral negotiations with the International Monetary Fund (IMF) in order to help CEMAC countries to collectively cope with the twin shocks of the slump in oil prices and security threats in the subregion.

Within this framework, on 26 June 2013, the Executive Board of the International Monetary Fund approved an Extended Credit Facility – supported arrangement with Cameroon for about CFA F 400 billion for the implementation of an economic and financial reform programme spanning the period 2017-2020.

The reform programme is in line with our Growth and Employment Strategy Paper (GESP) that aims at reducing poverty and accelerating economic growth, in order to reach emerging economy status by 2035. Therefore, through the envisaged measures, Cameroon, whose economy has so far been resilient, will consolidate and even boost its growth.

In that regard, the reforms to be implemented are hinged on measures aimed at increasing State revenue and improving the quality of public expenditure, notably that relating to priority investments, while protecting social spending and emergency humanitarian assistance for the populations in the Regions affected by security threats. The reforms will resolutely seek to pursue current efforts to build

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
SECRETARIAT GENERAL
SERVICE DU FICHER LEGISLATIF ET REGLEMENTAIRE
COPIE CERTIFIEE CONFORME

infrastructure and improve the business environment in order to attract more private investment that would generate wealth and employment.

Lastly, under the three-year arrangement, other technical and financial partners, notably France, the European Union, the World Bank and the African Development Bank are committed to providing our country with supplemental financial resources.

The HEAD OF STATE would like to seize this opportunity to express his gratitude to our country's bilateral and multilateral partners, in general, and to the IMF in particular for supporting Cameroon's economic and financial reform programme.

The HEAD OF STATE's commitment to implementing this programme, together with the other CEMAC countries, should help provide an effective response to the current economic hardship and create conditions for a smooth return to sustainable economic growth in the subregion.

30 JUIN 2017

Yaounde.....

Ferdinand Ngoh Ngoh
Minister, Secretary General of
the Presidency of the Republic



Les audiences du Chef de l'Etat

L'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Cameroun



Nikolay Ratsiborinskiy, Ambassadeur de la Fédération de Russie au Cameroun, s'est entretenu avec le Chef de l'Etat au Palais de l'Unité, le 5 juin 2017. Ces entretiens ont porté sur trois sujets d'intérêt commun à savoir, la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, la coopération économique entre Yaoundé et Moscou et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée.

S'agissant du premier point, l'Ambassadeur Ratsiborinskiy a indiqué avoir transmis au Président de la

République, Paul BIYA, les félicitations des autorités russes pour la bonne gestion de la crise notamment l'ensemble des mesures qui ont été prises par le Gouvernement camerounais pour assurer le retour de la situation à la normale dans les deux régions.

Concernant la coopération économique, le Chef de l'Etat et son hôte ont réitéré la nécessité pour les deux pays de procéder à un élargissement de leurs relations dans divers domaines.

Enfin, s'agissant de la sécurité dans le golfe de Guinée, le Président de la République et le diplomate russe ont réaffirmé la nécessité de conjuguer les efforts en vue de mettre fin à la piraterie. L'Ambassadeur Ratsiborinskiy a exprimé la volonté de son pays de participer aux manœuvres conjointes dans la zone, visant à réduire à sa plus simple expression la criminalité maritime qui met en mal les économies de la région.

Le Président Directeur Général d'Electricité de France, partenaire dans le projet de barrage de Nachtigal



Jean-Bernard Levy, Président Directeur Général du groupe Electricité de France (EDF), qu'accompagnait l'Ambassadeur de France au Cameroun, Gilles Thibault, a été reçu en audience par le Président Paul BIYA au Palais de l'Unité, le 6 juin 2017.

L'investisseur français a confirmé au Chef de l'Etat la participation d'EDF dans le projet de construction du barrage hydroélectrique sur le fleuve Sanaga à Nachtigal, situé dans le département du Mbam et Kim, région du Centre, environ 65 km de la ville de Yaoundé.

S'exprimant devant la presse au terme de cette audience, le PDG d'EDF a salué « *l'engagement personnel* » du Président de la République, Paul BIYA, pour ce projet dont la lettre d'intention a été signée avec le Gouvernement camerounais ce 6 juin.

Le PDG d'EDF a indiqué que les négociations vont se poursuivre avec l'ensemble des autres prêteurs dans l'espoir d'aboutir à une décision d'investissement qui permettra de lancer le chantier d'ici la fin de l'année ou au début de l'année prochaine, pour une mise en service du barrage hydroélectrique de Nachtigal à

l'horizon 2021 – 2022. M. Jean-Bernard Levy a souligné la détermination de son groupe à accompagner le Cameroun dans la réalisation de ce grand projet.

D'une capacité de 420 mégawatts, le projet Nachtigal comprend la construction d'un barrage et d'une ligne d'évacuation d'énergie jusqu'à Yaoundé. Cet ouvrage va contribuer à résorber le déficit national en énergie électrique.



Le Président Paul BIYA, un engagement total pour la construction du barrage de Nachtigal, un grand projet de la politique des Grandes Réalisations, qui se traduit déjà par de grands succès dans le domaine de l'énergie comme à Lom Pangar.



Belle récompense pour la confiance faite au Cameroun.

Vice President of Huawei Technologies, Partner of Cameroon's Digital Revolution



After an audience granted to the Chairman and CEO of EDF on 6 June 2017 at the Unity Palace, the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA held a friendly and constructive exchange with the Vice-President of Huawei Technologies, Li Dafeng. The Chinese telecommunications mogul said he seized the opportunity to present himself, Huawei, and ongoing projects in Cameroon.

President Paul BIYA cogently requested for the transfer of technologies to young Cameroonians, who are increasingly interested in the use of ICTs.

The Huawei Vice President appreciated the Head of State's interest on their activities and the quality of work carried out in Cameroon, which includes the installation of optic fibres. He said Huawei intends to strengthen its beneficial partner-

ship with Cameroon, the economic locomotive in the sub-region.

Mr Li Dafeng also talked about the company's "Seeds for the Future" project, which is aimed at training young Cameroonians on ICT-related disciplines, in order to develop Cameroon's digital economy. Thus, he announced that ten scholarships will be awarded annually to Cameroonian youths who will be trained in China.



Mr. Li Dafeng presenting the project "Seeds of the Future" to the Head of State.



A gift from the President of the Republic in appreciation of the commitment of Huawei for the development of the digital economy in Cameroon.

Le vice-ministre chinois des Affaires étrangères, pour le renforcement du partenariat stratégique



Monsieur Zhang Ming, vice-ministre chinois des Affaires étrangères, en visite de travail au Cameroun, a été reçu en audience par le Président de la République, Paul BIYA, au Palais de l'Unité, le 28 juin 2017.

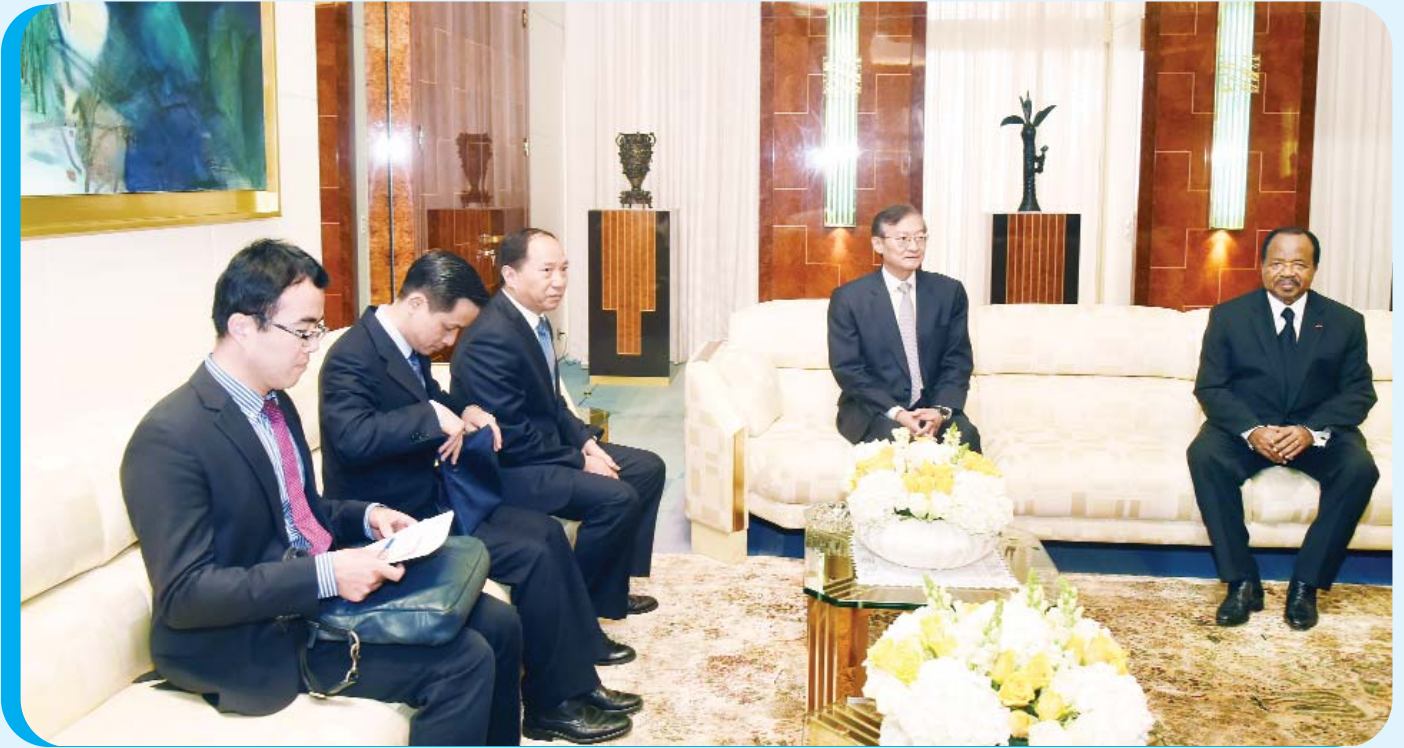
Le Chef de l'Etat et le vice-ministre chinois ont passé en revue la coopération riche et diversifiée entre Yaoundé et Beijing. Le vice-ministre Zhang Ming a saisi l'occasion de cette audience pour transmettre une fois encore au Chef de l'Etat l'invitation de son homologue, S.E. XI JINPING, Pré-

sident de la République Populaire de Chine, à effectuer une visite officielle dans ce pays. Cette invitation avait été communiquée pour la première fois au Président de la République, le 3 mars 2017 lors d'une audience avec l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Cameroun, Wei Wenhua.

La Chine est un partenaire stratégique dans le développement du Cameroun. Ce pays finance dans notre pays de nombreux grands projets d'infrastructures énergétiques, routières, portuaires, sportives, sanitaires, etc. Pour tout dire, les relations entre

les deux pays sont promues à un bel avenir. Les autorités chinoises sont disposées à accompagner le Cameroun vers l'émergence. Cette position a été réitérée au Chef de l'Etat par le vice-ministre des Affaires étrangères, Zhang Ming, lors de la rencontre au Palais de l'Unité.

La prochaine visite du Président de la République en Chine donnera certainement l'occasion aux dirigeants des deux pays de franchir un nouveau palier dans la coopération bilatérale.



Le Vice-ministre Zhang Ming a transmis l'invitation du Président XI JINPING au Président Paul BIYA à effectuer une visite en Chine, signe de l'excellence des relations entre les deux pays.



Au nom de la grande amitié sino-camerounaise et en souvenir de la visite au Cameroun.

Cameroun - Burkina Faso : on se consulte



Après leur première rencontre à New York, le 23 septembre 2016, en marge des travaux de la 71^{ème} assemblée générale des Nations Unies, les Présidents Paul BIYA et Roch Marc Christian Kaboré ont résolu de poursuivre leur concertation en vue du renforcement de la coopération bilatérale. C'est ainsi que le Président burkinabé a dépêché à Yaoundé, pour la première fois le 8 mars 2017, son Conseiller spécial, Thierry Hot, porteur d'un pli fermé destiné au Chef de l'Etat. L'émissaire burkinabé avait été reçu

en audience au nom du Chef de l'Etat par le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence de la République.

Le 29 juin dernier, Thierry Hot, journaliste de nationalité camerounaise, est revenu au Palais de l'Unité où il s'est entretenu avec le Président de la République, Paul BIYA. Le Conseiller spécial du Président Kaboré a transmis au Chef de l'Etat le message de fraternité et d'amitié de son homologue burkinabé. Il a déclaré que les deux Chefs d'Etat sont

engagés à œuvrer au « renforcement de la coopération bilatérale à travers, à se consulter sur toutes les questions d'intérêt commun et toutes celles qui concernent le continent africain et le monde entier ».

Arrivé au pouvoir en décembre 2015, le Président Roch Marc Christian Kaboré sait pouvoir compter sur les sages conseils de son homologue camerounais pour continuer à mener à bien sa lourde et délicate mission à la tête de l'Etat du Burkina Faso.

General Electric Targets More Investment Opportunities in Cameroon



Ambassador Michael S. Hoza introducing the CEO of General Electric to the Head of State.

Cameroon, a land of opportunities, is increasingly becoming less of a slogan. On 30 June 2017, the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA granted an audience to a high-profile delegation from the American giant – General Electric (GE) Company, which presented its interest to enlarge GE's investments in Cameroon.

The Head of State appreciated the group's plan that was divulged by Mr. Jay Ireland, President and CEO of GE Africa.

It is exactly six years since the American multinational conglomerate introduced its services to Cameroon. A notable success is the FCFA 42 billion Akomnyada water project it realised with the Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER). The Akomnyada water plant supplies an additional 55,000 cubic metres of water per day to the capital city - Yaounde.

Thus, it is comprehensible for GE to expand its tentacles to other sectors. Attention will be placed on the production

and transmission of power (hydro and gas), the supply of transport facilities (railway and aviation), and an upgrade in the healthcare system.

Mr. Jay Ireland praised President Paul BIYA's hospitality. He said GE is willing to accompany his visionary socio-economic programme. Consequently, he announced a two-year time limit for the actualisation of certain operations, while he promised to furnish nine new locomotives to Cameroon ahead of the 2019 Africa Cup of Nations.



Also present at the working session: the U.S. Ambassador to Cameroon, Michael Stephen Hoza, and Cameroon's Minister in charge of Special Duties at the Presidency, Paul Atanga Nji.



*A special gift from the Head of State to Jay Ireland.
For strengthening of the partnership between Cameroon and General Electric.*

Action of the Head of State

The President of the Republic, H.E. Paul BIYA, has made available office space and the necessary financial means for the proper functioning of the National Commission on the Promotion of Bilingualism and Multiculturalism (NCPBM). An envelope of CFAF 700 million was disbursed to the NCPBM, while its offices will occupy part of the “the Emergence Building”, found at the heart of the capital city – Yaounde.

H.E. Paul BIYA attaches an immeasurable importance to this Commission. Like all Cameroonians, he heartily wants it to succeed. Accordingly, the Head of State respected a regular pattern following the decrees appointing the Chairperson, members and the Secretary General of the new institution, which was set up on 23 January 2017.

These prompt measures set the ball rolling for the NCPBM to “promote bilingualism and multiculturalism in Cameroon with a view to maintain peace, consolidate the country’s national unity and strengthen its people’s willingness and day-to-day experience with respect to living together.”

Les actes du Chef de l’Etat dans les principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations

Du 1er au 30 juin 2017, le Président de la République, Paul BIYA, a signé 89 décrets et 114 arrêtés. Certains de ces textes sont répartis dans deux des quatre principaux pôles de la politique des Grandes Réalisations de la manière ci-après :

Pôle de la Gouvernance

Décret N°2017/255 du 01 juin 2017 portant attribution de la Médaille de la Vaillance à titre posthume. Maître-Principal Naikissia, mort en service commandé à la Force Multinationale Mixte.

Texte de citation : « Déployé au secteur N°1 de la Force Multinationale Mixte dans le cadre de la lutte contre la secte Boko Haram en cours dans la région de l’Extrême-Nord, ce sous-officier supérieur a courageusement sacrifié sa vie pour la patrie, face aux attaques et actes terroristes menés par ce groupe terroriste. Tombé sur le champ d’honneur le 25 mai 2017 à Bongour, il a par sa bravoure rempli avec honneur et fidélité sa haute mission de soldat et permis de préserver l’intégrité territoriale du Cameroun ».

Décret N°2017/256 du 06 juin 2017 portant nomination des membres du Conseil d’administration du Parc National de Matériel de Génie Civil (MATGE-

NIE).

Décret N°2017/266 du 07 juin 2017 portant intégration dans la Magistrature. Monsieur Abou Amadi Bello, auditeur de justice et autres.

Décret N°2017/267 du 07 juin 2017 portant intégration dans la Magistrature. Madame Adamu Balkissou, auditeur de justice et autres.

Décret N°2017/268 du 07 juin 2017 portant intégration dans la Magistrature. Madame Abeng Christine Marie, auditeur de justice et autres

Décret N°2017/269 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats du Parquet. Monsieur Adamou Ngomno, Magistrat de 1er grade et autres.

Décret N°2017/270 du 07 juin 2017 portant promotion de Magistrats. Madame Aminatou Alioum, Magistrat de 3ème grade et autres.

Décret N°2017/271 du 07 juin 2017 portant promotion de Magistrats. Monsieur Achia Nawango Manfred, Magis-

trat de 3ème grade et autres.

Décret N°2017/272 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats du Parquet. Monsieur Noukeu Jules, Magistrat hors hiérarchie de 2ème groupe et autres.

Décret N°2017/273 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats du siège. Monsieur Mevoula Ekani Georges, Magistrat de 4ème grade et autres.

Décret N°2017/274 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats du siège dans les Tribunaux administratifs. Monsieur Langouo Sylvestre, Magistrat de 4ème grade et autres.

Décret N°2017/275 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats au siège du Tribunal Criminel Spécial. Monsieur Ndjere Emmanuel, Magistrat hors hiérarchie de 2ème groupe et autres.

Décret N°2017/276 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats au parquet général près la Cour suprême.

Monsieur Yap Abdou, Magistrat hors hiérarchie de 1er groupe et autres.

Décret N°2017/277 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats au siège de la Cour Suprême. Monsieur Epuli Mathias Aloh, Magistrat hors hiérarchie de 1er groupe et autres.

Décret N°2017/278 du 07 juin 2017 portant nomination de Magistrats au Ministère de la Justice. Monsieur Sonmene Antoine, magistrat de 4ème grade et autres.

Décret N°2017/279 du 07 juin 2017 portant élévation de Magistrats à la hors hiérarchie. Monsieur M. Jeatsa Jacob, Magistrat hors hiérarchie de 2ème groupe et autres.

Décret N°2017/280 du 07 juin 2017 portant élévation de Magistrats à la hors hiérarchie. Madame Fofung Justin Nabum épouse Wacka, Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe et autres.

Décret N°2017/281 du 07 juin 2017 portant admission à la retraite de certains Magistrats.

Décret N°2017/282 du 08 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à certains fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Commissaire Divisionnaire Ewu Ngueme David ; deux ans, du 05 mai 2017 au 05 mai 2019 ; Commissaire Divisionnaire Mvogo Jean Marie ; deux ans, du 03 décembre 2017 au 03 décembre 2019.

Décret N°2017/283 du 08 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Nang Jean-Lambert, Journaliste Principal ; deux ans, du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2019.

Décret N°2017/284 du 08 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Fouda Marguerite, Médecin ; de deux ans, du 04 octobre 2017 au 04 octobre 2019.

Décret N°2017/285 du 08 juin 2017 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Monsieur Evina Obam Richard.

Décret N°2017/286 du 08 juin 2017

portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART). Monsieur Zo'o Zame Philémon.

Décret N°2017/288 du 09 juin 2017 portant admission à la retraite de certains Magistrats. Monsieur Gwanmesia George, Magistrat hors hiérarchie 1er groupe ; Monsieur Mbenoun Christophe, magistrat hors hiérarchie 2ème groupe ; Madame Ndemo Marie Noëlle, Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe ; Monsieur Belibi Joseph, Magistrat hors hiérarchie 1er groupe.

Décret N°2017/289 du 09 juin 2017 portant admission à la retraite de certains Magistrats.

Décret N°2017/290 du 12 juin 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre National de la Valeur. Grade de Chevalier : Colonel Patrick Bengler ; Capitaine de Frégate Christophe Girin.

Décret N°2017/291 du 12 juin 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Grade de Chevalier : Colonel Pascal Marchand ; Lieutenant-colonel Jean Philippe Plassard ; Lieutenant-colonel Eric Parizot ; Adjudant-chef Christophe Morin.

Décret N°2017/292 du 13 juin 2017 portant nomination au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade. Sous-lieutenant Oyono Yves Célestin, au titre de l'Armée de Terre.

Décret N°2017/293 du 15 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Monsieur Moudourou François-Hervé, Ministre Plénipotentiaire ; de deux ans, du 24 juin 2017 au 24 juin 2019.

Décret N°2017/294 du 19 juin 2017 portant inscription en additif au tableau d'avancement de grade des personnels Officiers d'active des Forces de Défense au titre de l'année budgétaire 2017 à titre de régularisation. Lieutenant-colonel Pouhe Laurent Paul et autres.

Décret N°2017/295 du 19 juin 2017

portant promotion aux grades supérieurs des personnels Officiers d'active des Forces de Défense au titre du second semestre de l'année budgétaire 2017. Colonel Mbang Minlo James et autres.

Décret N°2017/296 du 19 juin 2017 portant promotion au grade de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème classe des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense inscrits au tableau d'avancement de garde au titre de l'année budgétaire 2017. Sous-lieutenant Elembe Ngono Sabine et autres.

Décret N°2017/304 du 21 juin 2017 infligeant une sanction disciplinaire à un Magistrat du Parquet. La sanction d'abaissement de deux échelons est infligée à Monsieur Djoukouo Josué, Magistrat de 3ème grade, 3ème échelon, pour abus d'autorité et violation du principe de la subordination hiérarchique.

Décret N°2017/305 du 22 juin 2017 portant nomination d'un Représentant Permanent de la République du Cameroun auprès de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Monsieur Nzoyoum Nicolas, Ministre Plénipotentiaire.

Décret N°2017/308 du 27 juin 2017 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2013/002 du 04 janvier 2013 fixant les conditions d'établissement des passeports.

Décret N°2017/309 du 27 juin 2017 portant autorisation de port d'une décoration étrangère. Monsieur Atanga Nji Paul, Ministre chargé de Mission à la Présidence de la République, est autorisé à porter sur toute l'étendue du territoire, les insignes de Grand Officier dans l'Ordre du Mérite de la République Italienne.

Décret N°2017/310 du 27 juin 2017 portant autorisation de port d'une décoration étrangère. Monsieur Bokam Jean Baptiste, Secrétaire d'Etat à la Défense chargé de la Gendarmerie Nationale, est autorisé à porter sur toute l'étendue du territoire, les insignes d'Officier de la Légion d'honneur française.

Décret N°2017/311 du 27 juin 2017 portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Son Excellence Claude Altermatt, Ambassadeur de Suisse, arrivé en fin de séjour, élevé à la Dignité de Grand Officier.

Décret N°2017/312 du 27 juin 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Grade de Commandeur : Madame Etonde Luma Louise, épouse Mboya Mbangue, Directeur Général Adjoint du Palais des Congrès de Yaoundé, et autres.

Décret N°2017/314 du 27 juin 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2017/313 du 27 juin 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais.

Décret N°2017/315 du 27 juin 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite camerounais.

Décret N°2017/316 du 27 juin 2017 portant promotion ou nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2017/317 du 27 juin 2017 portant nomination d'un « Pro-Chancelier » et d'un Président de Conseil d'Administration dans certaines universités d'Etat. Université de Buéa : Pro-Chancelier, Monsieur Ako Edward Oben. Université de Yaoundé II : Président du Conseil d'Administration, Monsieur Tchuenta Maurice.

Décret N°2017/318 du 27 juin 2017 portant nomination d'un « Vice-Chancelier » et de Recteurs dans certaines universités d'Etat. Université de Buéa : Vice-Chancellor, Monsieur Ngomo Horace Manga, Maître de Conférences ; Université de Maroua, Recteur : Monsieur Idrissou Alioum, Maître de Conférences ; Université de Ngaoundéré : Recteur, Madame Uphie Chinje Florence, épouse Melo, Professeur ; Université de Yaoundé II : Recteur, Monsieur Minkoa She Adolphe, Professeur.

Décret N°2017/319 du 27 juin 2017 portant nomination de responsables dans certaines universités d'Etat.

Décret N°2017/320 du 27 juin 2017 portant nomination de responsables dans certaines universités d'Etat. Université de Yaoundé II : Directeur de l'Institut des Relations Internationales (IRIC) : Monsieur Eheth Salomon, Ministre Plénipotentiaire, précédemment Chargé de Mission au Cabinet Civil de la Présidence de la République.

Décret N°2017/321 du 27 juin 2017 portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais.

Décret N°2017/322 du 27 juin 2017 portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Zoung Kanyi Jimmy, Médecin urologue, Professeur des Universités, élevé à la Dignité de Grand Officier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2017/323 du 27 juin 2017 portant nomination à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Modo Michel Artiste, auteur du Sceau de la République, au grade de Chevalier de l'Ordre de la Valeur.

Décret N°2017/324 du 27 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire. Madame Essoh née Diengue Ngole Marguerite, Chargée de Cours ; deux ans, du 02 novembre 2017 au 02 novembre 2019.

Décret N°2017/325 du 29 juin 2017 portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Salaheddine Abbas Ibrahim, nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun en République du Bénin avec résidence à Abuja au Nigeria.

Décret N°2017/326 du 29 juin 2017 portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Salaheddine Abbas Ibrahim nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun en République du Niger, avec résidence à Abuja au Nigeria.

Décret N°2017/327 du 29 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndy Amougou Herman (Mle 506 714-M), Commissaire de

Police Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant 2009 à 2013, ramené immédiatement au grade de Commissaire de Police, 9ème échelon, indice 945.

Décret N°2017/328 du 29 juin 2017 portant admission de certains Officiers Généraux en deuxième section. Gendarmerie Nationale : Dagafounangou Simon Pierre ; Angouand Laurent Claude ; Obama Isidore. Armée de Terre : Samobo Pierre ; Asso'o Emame Benoit ; Youmba Jean René.

Décret N°2017/329 du 29 juin 2017 portant nomination de certains Colonels au grade de Général de Brigade et Général de Brigade Aérienne. Gendarmerie Nationale : Louba Zal Pierre ; Essoh Jules César ; Housseni Djibo ; Ekongwesse Divine Nnoko ; Toungue Elias ; Bitote André Patrice. Armée de Terre. Melingui Nouma Donatien ; Nouma Joseph ; Assoualai Blama ; Agha Robinson Ndong. Armée de l'Air. Eba Eba Bède Benoit.

Décret N°2017/330 du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au ministère de la Défense. Gendarmerie nationale. Service centraux : Direction Centrale de la Logistique de la Gendarmerie. Directeur Central : Général de Brigade Bitote André Patrice. *Commandements Territoriaux Première Région de Gendarmerie*, Commandant : Général de Brigade Housseni Djibo. Deuxième Région de Gendarmerie. Commandant : Général de Brigade Louba Zal Pierre. Troisième Région de Gendarmerie Commandant : Général de Brigade Ekongwesse Divine Nnoko. Quatrième Région de Gendarmerie, Commandant : Général de Brigade Toungue Elias.

Décret N°2017/331 du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Administration centrale. Etat-Major des Armées, Major Général de l'Etat-Major des Armées : Général de Division Tchemo Hector Marie. Commandements Territoriaux.

Première Région Militaire Interarmées. Commandant : Général de Brigade Ezo'o Mvondo Simon ; 11e Brigade d'infanterie motorisée. Commandant : Général de Brigade Nouma Joseph. Deuxième Région militaire interarmées, 21e brigade d'infanterie motorisée Commandant : Général de Brigade Melingui Nouma Donatien. 22e brigade d'infanterie motorisée. Commandant : Général de Brigade Agha Robinson Ndong. Troisième Région militaire interarmées. Commandant : Général de Brigade Aérienne Eba Eba Bédé Benoit. Quatrième Région militaire interarmées. Commandant : Général de Brigade Ndjoukep Mehomy Frédéric. 41e brigade d'infanterie motorisée. Commandant : Général de Brigade Assoualai Blama.

Décret N°2017/332 du 29 juin 2017 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Troisième Région Militaire Interarmées 31e brigade d'Infanterie Motorisée ; Commandant : Colonel Simo Romain.

Décret N°2017/333 du 29 juin 2017 portant nomination d'un responsable à l'Ecole Internationale des Forces de Sécurité (EIFORCES). Directeur Général : Général de Brigade Esoh Jules César.

Décret N°2017/334 du 29 juin 2017 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Administration Centrale : Conseiller Logistique : Général de Brigade Ebaka Hyppolite.

Décret N°2017/335 du 29 juin 2017 portant nomination d'un responsable au Ministère de la Défense. Première Région Militaire Interarmées : Brigade du Quartier Général, Commandant : Général de Brigade Nka Valère.

Décret N°2017/336 du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Djatchou Sani Hilaire et autres.

Décret N°2017/337 du 29 juin 2017 portant nomination d'un Attaché de Défense dans un poste diplomatique de la République du Cameroun à l'étranger. Mission Militaire auprès des Ambassades

du Cameroun en France, en Belgique et en Italie avec résidence à Paris. Attaché de Défense : Colonel Eyah Denis.

Décret N°2017/338 du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense, services Centraux : Colonel Jacob Emmanuel Nsoa et autres.

Décret N°2017/339 du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Services Centraux.

Décret N°2017/340 du 29 juin 2017 portant nomination des Officiers Magistrats dans les Sièges des Tribunaux Militaires.

Décret N°2017/341 du 29 juin 2017 portant nomination des Officiers Magistrats dans les parquets des Tribunaux Militaires.

Décret N°2017/342 du 29 juin 2017 portant nomination des Officiers Magistrats chargés de l'action publique devant les chambres militaires des Cours d'Appel dans les Parquets des Tribunaux Militaires.

Arrêté N°0376/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Nguetchouang Chetcho Patrice (Mle 768 878-S), Officier de Police de 1er grade, pour manquements aux consignes et indécadence portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis dans la nuit du 10 au 11 mars 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0377/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ondo Essono Bertrand (Mle 570 821-O), Inspecteur de Police Principal, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0378/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Fonkwen Fo-

liba Roger (Mle 607 243-Z), Inspecteur de Police Principal, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis de 2014 à 2016. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0379/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ebene Joël Hervé (Mle 587 030-O), Inspecteur de Police de 1er grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0380/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbom Fabrice Gaspard (Mle 607 617-M), Inspecteur de Police Principal, pour violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 14 décembre 2015. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0381/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Etana Alfred Mukete (Mle 582 303-M), Inspecteur de Police de 1er grade, pour négligence ayant entraîné l'évasion d'un gardé à vue et la perte d'une arme de service garnie de dix (10) munitions. Fait commis dans la nuit du 10 au 11 mars 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0382/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ndjack Ahmed (Mle 608 349-S), Inspecteur de Police Principal, pour violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 17 janvier 2016. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 2ème grade, 4ème échelon, indice 385.

Arrêté N°0383/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bekono Olinga Séverin (Mle 595 966-H), Inspecteur de Police de 1er grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016. Ne peut avancer avant cinq (05) ans.

Arrêté N°0384/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Minkoulou Arbogaste Narcisse (Mle 699 837-H), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la paix de 1er grade, 3ème échelon, indice 205.

Arrêté N°0385/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Bengono Mbita Stéphane (Mle 699 844-I), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour manquements aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la paix de 1er grade, 3ème échelon, indice 205.

Arrêté N°0386/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Yana Ndzouli Guy (Mle 606 829-T), Inspecteur de Police Principal, pour perte par négligence d'un chargeur garni de 30 munitions. Faits commis dans la nuit du 10 au 11 janvier 2016. Ramené immédiatement au 1er échelon, indice 415 du même grade

Arrêté N°0387/CAB/PR du 06 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsimi Onana Emile (Mle 701 749-A), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de

poste. Fait constaté le 15 décembre 2016.

Arrêté N°0403/CAB/PR du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à certains Magistrats. Monsieur Foumane Akame Jean, Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 1er septembre 2016 au 1er septembre 2019 ; Monsieur Moudiki Adolph (Mle 023 017-E), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03), du 10 décembre 2016 au 10 décembre 2019 ; Monsieur Bah Oumarou Sanda (Mle 055 648-P), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 11 mai 2016 au 11 mai 2019 ; Monsieur Laurent Esso (Mle 048 443-G), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 10 août 2016 au 10 août 2019 ; Monsieur Yang Philemon (Mle 063 827-N), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 14 juin 2016 au 14 juin 2019 ; Monsieur Epouli Mathias Aloh (Mle 087 304-A), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 31 janvier 2017 au 31 décembre 2020.

Arrêté N°0404/CAB/PR du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à certains Magistrats. Madame Josselle Ripault épouse Essomba, (Mle 015 866-J), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 14 décembre 2016 au 14 décembre 2019 ; Madame Arrey Florence Rita (Mle 045 720-O), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, de trois (03) ans, du 18 mai 2016 au 18 mai 2019.

Arrêté N°0405/CAB/PR du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'activité à certains Magistrats. Monsieur Oyono Abah Marcel (Mle 105 963-K), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, trois (03) ans, du 09 avril 2016 au 08 avril 2019 ; Monsieur Noukeu Jules (Mle 133 936-Q), Magistrat de 4ème grade, trois (03) ans, du 1er janvier 2016 au 1er janvier 2019.

Arrêté N°0406/CAB/PR du 09 juin 2017 accordant une prolongation d'acti-

tivité à certains Magistrats. Monsieur Mekobe Sone Daniel (Mle 084 824-W), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 08 août 2016 au 09 août 2019 ; Monsieur Njock Kogla (Mle 087 293-M), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, trois (03) ans, du 15 février 2016 au 14 février 2019 ; Monsieur Jeatsa Jacob (Mle 087 308-M), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, quatre (04) ans, du 13 février 2015 au 13 février 2019 ; Monsieur Ateba Ombala Marc (Mle 087 307-J), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, quatre (04) ans, du 11 avril 2015 au 11 avril 2019 ; Monsieur Manga Moukouri (Mle 106 091-G), Magistrat de 4ème grade, quatre (04) ans, du 03 juin 2015 au 31 décembre 2019 ; Madame Ayuck Lucy épouse Asuagbor (Mle 114 683-J), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, trois (03) ans, du 17 septembre 2016 au 31 décembre 2019 ; Monsieur Kameni Pierre (Mle 106 291-Z), Magistrat de 4ème grade, trois (03) ans, du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019 ; Madame Noubissie Julienne épouse Ayissi Ngono (Mle 087 814-Q), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, trois (03) ans, du 02 février 2017 au 02 février 2020 ; Monsieur Lonchel Mathias (Mle 087 311-K), Magistrat hors hiérarchie 2ème groupe, trois (03) ans, du 26 mai 2017 au 26 mai 2020 ; Monsieur Belombe André (Mle 105 977-M), Magistrat hors hiérarchie 1er groupe, trois (03) ans, du 17 juillet 2017 au 16 juillet 2020.

Arrêté N°0421/CAB/PR du 15 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Oyono Eric (Mle 599 352-T), Officier de Police Principal, pour violation de consignes et usage abusif d'une arme de service. Fait commis dans la nuit du 23 au 24 décembre 2014. Ramené immédiatement au 3ème échelon, indice 610 du même grade.

Arrêté N°0422/CAB/PR du 15 juin 2017 infligeant la sanction d'abaisse-

ment de grade à Monsieur Wamba Zetaga Thierry Hector (Mle 049 291-M), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police et abandon d'une activité prescrite. Fait commis le 05 septembre 2015. Ramené immédiatement au grade d'Inspecteur de Police de 1er grade, 4ème échelon, indice 335.

Arrêté N°0423/CAB/PR du 15 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Akono Akono Martin (Mle 701 895-X), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis le 05 septembre 2015. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 1er grade, 3ème échelon, indice 205.

Arrêté N°0424/CAB/PR du 15 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Ekoe Tobie Eric Armand (Mle 571 735-Y), Gardien de la Paix Principal, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis courant avril 2008. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 2ème grade, 3ème échelon, indice 265.

Arrêté N°0425/CAB/PR du 15 juin 2017 portant révocation de Madame Zaza Mahamat (Mle 335 946-T), Officier de Police Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 21 août 2015.

Arrêté N°0426/CAB/PR du 15 juin 2017 portant révocation de Monsieur Eyaga Onguenoh Etienne (Mle 369 646-U), Officier de Police de 2ème grade, pour manquement aux consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis courant février 2014 à février 2016.

Arrêté N°0442/CAB/PR du 19 juin 2017 portant création, organisation et fonctionnement d'une Commission de suivi Sécuritaire des travaux du projet de réhabilitation de la route Mora-Dabanga-Kousseri par régie axée sur les résultats.

Arrêté N°0448/CAB/PR du 24 juin 2017 déclarant fériée et chômée la journée du lundi 26 juin 2017.

Arrêté N°0463/CAB/PR du 28 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de

grade à Monsieur Magnang Hervé Antoine (Mle 703 626-Z), Officier de Police de 2ème grade, pour violation de consignes et compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 17 janvier 2015. Ramené immédiatement au grade d'Officier de Police de 1er grade, 4ème échelon, indice 445.

Arrêté N°0464/CAB/PR du 28 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Njansab Jean (Mle 366 059-F), Officier de Police Principal, pour manquements aux consignes et négligence ayant entraîné l'évasion de deux gardés à vue et la perte de deux armes et des munitions de service. Faits commis dans la nuit du 1er au 02 juin 2013.

Arrêté N°0465/CAB/PR du 28 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Aghoweh Tonifar Ivo (Mle 765 668-W), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 27 au 28 avril 2016. Ramené immédiatement au grade de Gardien de la Paix de 1er grade, 3ème échelon, indice 205.

Arrêté N°0466/CAB/PR du 28 juin 2017 infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tick Milol Hilaire Hervé (Mle 702 288-J), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour compromission portant atteinte à la considération de la Police. Fait commis dans la nuit du 27 au 28 avril 2016.

Arrêté N°0467/CAB/PR du 28 juin 2017 portant révocation de Monsieur Ebo'o Asse Edouard (Mle 571 220-J), Inspecteur de Police Principal, pour violation de consignes, négligences graves et répétées dans l'exercice de ses fonctions, fautes contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis dans la nuit du 06 au 07 mai 2016.

Arrêté N°0468/CAB/PR du 28 juin 2017 portant révocation de Monsieur Amougou Ebana Martin (Mle 541 199-K), Inspecteur de Police Principal, pour violation de consignes, négligences graves et répétées dans l'exercice de

ses fonctions, fautes contre l'honneur, le devoir et la probité. Faits commis dans la nuit du 06 au 07 mai 2016.

Arrêté N°0469/CAB/PR du 28 juin 2017 portant révocation de Monsieur Belinga Gaspard Fabrice (Mle 595 840-M), Inspecteur de Police de 1er grade, pour abandon de poste. Fait constaté le 25 janvier 2016.

Arrêté N°0470/CAB/PR du 28 juin 2017 portant révocation de Monsieur Nnama Christophe II (Mle 596 915-T), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste. Fait constaté le 31 décembre 2016.

Arrêté N°0471/CAB/PR du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0472/CAB/PR du 29 juin 2017 portant nomination des Greffiers en Chefs des Tribunaux Militaires.

Arrêté N°0473/CAB/PR du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Arrêté N°0474/CAB/PR du 29 juin 2017 portant nomination de responsables au Ministère de la Défense.

Pôle industriel de production et de transformation

Décret N°2017/287 du 09 juin 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Bank of China, un Accord de prêt d'un montant de 123,25 millions de dollars US, soit environ 73,95 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'électrification de 350 localités par système solaire photovoltaïque (Phase II).

Décret N°2017/297 du 19 juin 2017 habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer avec la Bank of China, un Accord de prêt commercial d'un montant de 83 561,46 dollars US, soit environ 45,9 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'extension au plan national, du système intelligent de vidéosurveillance urbaine (Phase II).